

CQP Animateur (trice) d'équipe de production des Industries Chimiques

RNCP17293 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Sans niveau – le positionnement dans le cadre de national des certifications professionnelles est non déterminé
Code(s) NSF	222
Code(s) ROME	H2504
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3108 — Industries chimiques et connexes
Date d'échéance	27/08/2018

Certificateur(s)

Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) des industries chimiques - Union des industries chimiques (UIC)

<http://www.uic.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le CQP " Animateur (trice) d'équipe de production des Industries Chimiques " correspond au métier de Superviseur(seuse) fabrication industries de process ou conditionnement. Ce métier est présent tant en fabrication qu'au conditionnement. Le Superviseur pilote et contrôle le déroulement du programme fabrication et/ou conditionnement, en résolvant les problèmes courants, dans le respect du planning défini, des règles QHSSE (1) et des délais prévus. Il organise, coordonne et manage une équipe d'opérateurs et développe et évalue leurs compétences.

Les principales situations professionnelles rencontrées sont les suivantes :

- Pilotage et contrôle du déroulement du programme fabrication et/ou conditionnement, dans le respect du planning
- Organisation, coordination et management de l'équipe fabrication et/ou conditionnement
- Contrôle des installations et de leur mise à disposition dans le cadre des interventions de maintenance
- Arrêt et remise en service des installations
- Contrôle du fonctionnement des installations et investigations des pannes et dysfonctionnements, propositions d'améliorations
- Gestion et contrôle de l'utilisation des moyens matériels / équipements de production (produits, matériels et matières premières)
- Contrôle de l'application des règles QHSSE
- Etablissement des rapports journaliers et fiches d'incidents – transmission des consignes à la relève

[1] Règles Qualité, Hygiène, Sécurité, Sûreté, Environnement

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées relèvent de

Compétence 1 – Organiser et suivre l'activité de production sur son secteur

Compétence 2 – Organiser l'activité des membres de l'équipe au quotidien

Compétence 3 – Communiquer et animer une équipe

Compétence 4 – Animer la politique QHSSE sur son secteur et contrôler l'application des règles

Compétence 4bis: Animer la politique BPF (Bonnes Pratiques de Fabrication) et QHSSE sur son secteur et contrôler l'application des règles associées

Compétence 5 – Suivre l'activité, formaliser et transmettre les informations associées

Compétence 6 – Améliorer l'activité et animer des actions de progrès

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les salariés titulaires du CQP Animation d'équipe de production exercent leur activité sur les sites de production des industries chimiques, au sein du service fabrication et/ou conditionnement. Les industries chimiques emploient 203 985 salariés. L'industrie chimique française est le 2ème producteur européen après l'Allemagne et le 5ème producteur mondial. Elle se caractérise par son activité à l'exportation ainsi que par ses dépenses de Recherche et Développement. Les secteurs de production chimique sont les suivants :

Chimie minérale (fabrication de gaz industriels, colorants, pigments, produits azotés, engrais, fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base...)

Chimie organique (fabrication de caoutchoucs synthétiques, matières plastiques de base, fabrication d'autres produits chimiques organiques de base...)

Spécialités chimiques (pesticides, peintures, encres, vernis, mastics, produits explosifs, colles, huiles essentielles...)

Savons, parfums et produits d'entretien

Fabrication de produits pharmaceutiques de base

La branche comptabilise plus de 3 000 entreprises et 5 971 établissements en 2010. La Répartition des établissements par taille est la suivante :

60% des établissements ont un effectif de moins de 10 salariés

26% des établissements ont un effectif de 10 à 49 salariés

10% des établissements ont un effectif de 50 à 199 salariés

3% des établissements ont un effectif de 200 à 499 salariés

1% des établissements ont un effectif de plus de 500 salariés

En termes de recrutement, compte tenu des départs à la retraite d'ici à 2020, le simple renouvellement des effectifs de production représente a minima le recrutement de 5% de 44.000 salariés, soit près de 2.200 personnes par an pour les métiers de fabrication et sans doute plus dans les années à venir.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Superviseur(seuse) fabrication industries de process,
- Superviseur(seuse) conditionnement,
- Chef de quart de fabrication,
- Chef de poste de fabrication,
- Chef d'équipe de fabrication, ...

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Pour certains postes, des habilitations peuvent être exigées : habilitation électrique, ...

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 4 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 806 €

Familles professionnelles (FAP)	E0X30 — Pilotes d'installation lourdes des industries de transformation et d'énergie · tension 5/5 (Très élevée) E5X80 — Agents de maîtrise et assimilés des industries de process · tension 5/5 (Très élevée) H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	10 703
Jugés difficiles à recruter	33 %
Emplois saisonniers	6 %
Familles professionnelles (FAP)	E0X30 — Pilotes d'installation lourdes des industries de transformation et d'énergie E5X80 — Agents de maîtrise et assimilés des industries de process H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury paritaire national est composé de 50% de représentants « employeurs » et 50% de représentants des « organisations syndicales ». Le jury peut comporter deux personnalités qualifiées désignées par la CPNE avec voix consultative.

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Le jury paritaire national est composé de 50% de représentants « employeurs » et 50% de représentants des « organisations syndicales ». Le jury peut comporter deux personnalités qualifiées désignées par la CPNE avec voix consultative.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 27/08/2018

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP26294

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.jetravailledanslachimie.fr

observatoire des industries chimiques

OPCA DEFI

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/17293/>